AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-4-81687515

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 70 F
M. le Régisseur de recettes de la D.D.A. du Loiret
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

BULLETIN TECHNIQUE N° 334 — 9 AVRIL 1981

/ ARBRES FRUITIERS /

PSYLLES DU POIRIER

De nombreux oeufs ne sont pas encore éclos mais de très jeunes larves peuvent actuellement être visibles : il n'y a pas lieu d'intervenir.

ACARIENS

Les oeufs d'hiver de *Panonychus ulmi (Araignée rouge)* sont abondants dans de nombreuses situations. Les toutes premières éclosions ont eu lieu mais il est trop tôt pour intervenir. Des acariens jaunes sont actuellement visibles à la face inférieure des feuilles les plus développées, notamment dans la région orléanaise. Il conviendra de surveiller attentivement ces populations.

FEU BACTERIEN

Cette maladie provoquée par une bactérie : *Erwinia amylovora* doit faire l'objet d'une surveillance toute particulière. Les prospections réalisées dans la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE" en 1980 se sont révélées négatives et de nouvelles prospections auront lieu en 1981.

Les attaques du Feu Bactérien peuvent se manifester à partir de la floraison. Il est donc demandé aux arboriculteurs d'effectuer dès à présent des contrôles périodiques dans leurs plantations. Les symptômes peuvent être résumés ainsi :

Pendant la floraison : au printemps les bouquets floraux et les pousses noircissent puis se dessèchent ; *la nécrose s'étend vers la base du rameau.* Si le temps est doux et humide on peut observer au front de la nécrose sur les zones encore vertes *des gouttelettes d'exsudat* blanchâtres puis ambrées. Ces gouttelettes contiennent un grand nombre de bactéries. Il est à noter que la variété Passa-Crassane est particulièrement sensible et que, en 1980, quelques symptômes ont été observés dans les Landes sur fleurs de pommiers (Golden et Reine des Reinettes).

Après la floraison : *les jeunes pousses* se ramollissent, *se recourbent en crosse* puis noircissent et se dessèchent. Si le temps est humide, on peut observer aussi à la base de la nécrose des gouttelettes d'exsudat. Sous l'écorce, les tissus infectés mais non totalement tués présentent une *striation-rougeâtre.* Il ne faut pas confondre ces symptômes avec ceux de la maladie bactérienne du poirier due à *Pseudomonas syringae* pour laquelle la présence de gouttelettes d'exsudat n'est jamais observée.

Tout symptôme suspect doit être immédiatement signalé au Service de la Protection des Végétaux.

MONILIA DU CERISIER ET DU PRUNIER

La floraison est en cours pour de nombreuses ariétés. Afin de lutter contre

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur - Gérant : J. THIAULT

P.1.478

le Monilia un nouveau traitement devra être réalisé àla fin de la floraison en utilisant l'un des fongicides indiqués dans le Bulletin Technique du 31 Mars 1981.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER / PETITS FRUITS /

L'accroissement de la végétation nécessite un nouveau traitement contre cette maladie.

PUCERONS ET ACARIENS SUR GROSEILLIER ET CASSISSIER

Les premières attaques de pucerons sur groseilliers ont été observées notamment dans le département du Loir-et-Cher. Elles se manifestent par de petites boursouflures rougeâtres sur les jeunes feuilles.

Des populations importantes de formes mobiles d'acariens ont été remarquées dans la région de MARCHENOIR (41). Il convient donc de surveiller les vergers et de réaliser, le cas échéant, un traitement en veillant à utiliser des spécialités commerciales portant la mention *"non dangereux pour les abeilles"*. sur les emballages.

POURRITURE GRISE DU FRAISIER

Pour lutter contre cette maladie les traitements doivent débuter dès l'apparition des premières fleurs et être renouvelés à la pleine floraison et à l'apparition des premiers fruits verts. Les fongicides utilisables sont les suivants (doses exprimées en grammes de matière active par hl d'eau) : DICHLOFLUANIDE (Euparène) : 125 - IPRODIONE (Rovral): 75 - VINCHLOZOLINE (Ronilan) : 100.

Il est rappelé également qu'il est nécessaire d'utiliser en alternance les deux groupes de fongicides, dichlofluanide d'une part, iprodione et vinchlozoline d'autre part, pour éviter l'apparition de souches de botrytis résistantes. Entre le dernier traitement et la récolte, il est obligatoire d'observer un délai minimum de 7 jours pour la Vinchlozoline et de 2 jours pour l'Iprodione. Pour éviter les risques de brûlures avec la Dichlofluanide sur les cultures forcées, il est conseillé de traiter le matin par température basse et de laisser les tunnels ouverts toute la journée.

MALADIES DES TACHES ROUGES DU FRAISIER

Dans les cultures sensibles à cette maladie il sera possible de réaliser une deuxième pulvérisation à l'occasion d'une intervention visant à lutter contre la Pourriture Grise.

PUCERONS ET ACARIENS SUR FRAISIERS

Il est conseillé d'observer les plantations pour intervenir s'il y alieu. Il est rappelé qu'il est obligatoire de respecter scrupuleusement la règlementation concernant la protection des abeilles.

MOUCHE DU CHOU / CULTURES LEGUMIERES /

Les dernières sorties d'adultes en élevages sont importantes. Pour combattre ce ravageur, il y a lieu de se reporter aux indications données dans le Bulletin Technique du 31 Mars 1981.

CHARANCONS DES SILIQUES /COLZA/

Les captures en cuvette jaune ont été plus importantes le 8 Avril, dans les postes de piègeage de Bourges dans le Cher et d'Issoudun et Lurais dans l'Indre. Il est rappelé qu'un traitement se justifie dès que l'on dénombre sur une cinquantaine d'inflorescences, en moyenne, un charançon par plante, en bordure et à l'intérieur du champs (20 mètres au moins de la bordure). Pour lutter contre ce ravageur, il convient de se reporter au Bulletin Technique du 7 Avril 1981.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire CENTRE : G. BENAS